

BULLETIN D'INSCRIPTION

JOURNÉE DÉCOUVERTE ET CUISINE PLANTES SAUVAGES 2023

Merci de cocher la date convenue.

5 MARS 2 avril 14 mai 11 juin 2 juillet 12 Novembre

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

TÉLÉPHONE (Portable de préférence)

ADRESSE MAIL en majuscule :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (nom et téléphone):

.....
RÉGIME PARTICULIER (allergies, végétarien etc).....

En quelques mots, quelles sont vos principales attentes vis à vis du stage ? :

.....
En signant vous vous engagez à être couvert par une responsabilité civile durant toute la durée du stage.

A le
Signature

TARIF 65 €

A compléter et à envoyer :

- par courrier à : Semeurs d'escampette 825 chemin Collet 42510 Bussières, avec vos 30 € d'arrhes à L'ordre de Agnès Lombard
- par mail, envoi du RIB sur simple demande.

*Vous recevrez 15 jours avant les informations nécessaires pour vous organiser au mieux.
Une fois finalisée, la liste des participants sera partagée pour favoriser le co-voiturage.*

*CGV : Règlement : le solde de la journée devra être réglé le jour même.
Les places sont limitées à 10, en deçà de 4 participants le stage pourra être annulé.*

En cas d'annulation de notre part : les arrhes vous seront remboursés.

En cas d'annulation de votre part : les arrhes vous seront remboursés dans les cas de forces majeures suivantes (sur justificatif) : décès d'un proche, invalidité temporaire ou définitive, hospitalisation non programmée,.

Les arrhes seront également remboursés

- *pour des annulations 15 jours minimum avant le premier jour de stage*
- *si le stagiaire trouve un remplaçant.*
- *et en cas d'arrêt préfectoral*
-

**Semeurs d'Escampette est membre de G'reine des prés et « Les infusées » collectifs rassemblant des producteurs et cueilleurs de plantes médicinales et des animateurs plantes sauvages sur le territoire des monts du Beaujolais, lyonnais, Pilas, forez, madeleine et Roannais.*

La structure est couverte par une responsabilité civile professionnelle.